



**Q&R N° 1**

**Date :** Le 23 mai 2017

**Projet:** Revêtement de mur de clinique de chevaux

---

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

---

**Question 1 :**

Est-ce que les conduits doivent être déplacés pour peindre en dessous?

**Réponse 1 :**

Non, les supports et les conduits peuvent rester en place pendant les travaux de peinture. L'entrepreneur doit peindre autour. Les conduits n'ont pas besoin d'être peints.

---

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.